

SAINT-THURIEN, le 20 septembre 2023

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

Mercredi 27 septembre 2023 à 18 h.30

Ordre du jour :

- 1°) Initiation à la langue bretonne à l'école publique,
- 2°) Création d'un « espace jeunes » : audit énergétique – demande de fonds de concours,
- 3°) Délégation du conseil municipal au maire : admission des créances en non-valeur,
- 4°) Autorisation au maire pour le recrutement d'agents contractuels remplaçants,
- 5°) Création d'un emploi permanent d'animateur,
- 6°) Mise en œuvre d'une démarche de prévention,
- 7°) Autorisations d'absence au titre d'évènements familiaux,
- 8°) Convention de développement de la lecture publique – Avenant n° 2,
- 9°) Soutien au Maroc et à la Lybie,
- 10°) Quimperlé Communauté : élaboration du règlement local de publicité intercommunal (RLPi) – début sur les orientations,
- 11°) Quimperlé Communauté : pacte financier et fiscal,
- 12°) Quimperlé Communauté : convention de reversement des taxes d'aménagement communales,
- 13°) SIMIF : mise à jour de la liste des membres,
- 14°) Commission culture de Quimperlé Communauté : délégués,
- 15°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Christine KERDRAON.

Séance du 27 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le quinze septembre, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Christine KERDRAON, Maire.

Etaient présents : Bruno JAFFRE, Françoise GOLIES, Nicolas LE NAOUR, Fabienne LE GALL, Michel CHARPENTIER, Flore MEFORT, Stéphanie NOUAILLE-DEGORCE, Francine TAMIC, Stéphane POIRIER, Elodie PEINTUREAU et Guillaume LOUVET.

Absents excusés : Cédric JAULNEAU (a donné pouvoir à Stéphanie NOUAILLE-DEGORCE) et Laurent MINTEC.

Secrétaire de séance : Guillaume LOUVET.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 14 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

Délibération du Conseil Municipal

20230413

Objet : Mise à jour de la liste des membres du SIMIF

Pour faire suite à une demande de la Préfecture du Finistère, il convient de mettre à jour la liste des communes membres du SIMIF. La liste qui fait foi à ce jour est celle de 2019.

Cependant, depuis cette date :

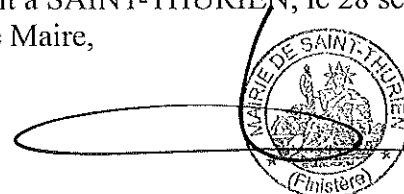
- 9 communes ont demandé leur adhésion au Syndicat :
 - BOHARS par délibération du 18 mai 2021
 - CLEDEN CAP SIZUN par délibération du 11 septembre 2020
 - CLEDEN POHER par délibération du 3 mars 2020
 - PRIMELIN par délibération du 31 octobre 2020
 - PLOGASTEL SAINT GERMAIN par délibération du 18 juin 2019
 - PLOGOFF par délibération du 8 septembre 2021
 - ROUDOUALLEC par délibération du 19 mars 2021
 - SAINT EVARZEC par délibération du 30 septembre 2021
 - SAINT HERNIN par délibération du 15 septembre 2020
- 3 communes ont sollicité leur retrait du Syndicat :
 - GUISSENY par délibération du 23 janvier 2020
 - PLOUNÉOUR BRIGNOGAN PLAGES par délibération du 12 décembre 2019
 - TREFLAOUENAN par délibération du 8 octobre 2020

Pour information, la liste des membres au 1^{er} janvier 2022 est annexée à la présente délibération. Pour acter définitivement cette mise à jour, les adhérents doivent se prononcer dans un délai de 3 mois à compter de la délibération du SIMIF à la majorité qualifiée soit des deux tiers des conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population ou de la moitié des conseils municipaux représentant les deux tiers de la population.

A défaut de cet accord à la majorité qualifiée, la modification de la liste des membres sera rejetée.

Vu la délibération du comité du SIMIF en date du 3 juillet 2023, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'adhésion des communes de Bohars, Cléden Cap Sizun, Cléden Poher, Primelin, Plogastel Saint Germain, Plogoff, Roudouallec, Saint-Evarzec et Saint Hernin et au retrait des communes de Guissény, Plounéour Brignogan Places, Tréflaouénan.

Fait à SAINT-THURIEN, le 28 septembre 2023
Le Maire,



Christine KERDRAON.